



---

## 71ème session de l'Assemblée générale

Première Commission

### **Mécanisme de désarmement** **Disarmament Machinery**

New York, le 24 octobre 2016

Déclaration de la Suisse

**M. Laurent Masméjean**  
Conseiller

**Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies  
et des autres organisations internationales à Genève**

---

Monsieur le Président,

Le Groupe de travail chargé d'examiner les objectifs et l'ordre du jour de la 4ème session extraordinaire de l'Assemblée générale dédiée au désarmement a tenu ses deux premières réunions plus tôt cette année. Nous tenons à saluer la teneur des échanges tout comme remercier le Président de ce processus, le distingué représentant de l'Equateur M. Fernando Luque, pour sa conduite avisée des travaux.

Les discussions ont souligné dans les grandes lignes l'intérêt à ce qu'une 4ème session extraordinaire permette un débat exhaustif sur l'ensemble des thématiques de désarmement. Si nous estimons qu'un tel débat est à la fois légitime et nécessaire quelques trente années après la dernière session extraordinaire, il nous semblerait opportun de déterminer si un tel processus ne devrait pas également avoir pour objectif de déboucher sur des mesures pratiques dans des domaines spécifiques.

Nous espérons que la dernière réunion du groupe de travail prévue l'année prochaine permettra de conclure avec succès cet exercice. Dans ce contexte, deux éléments nous semblent d'une importance particulière. Toutes les sessions extraordinaires passées se sont appuyées sur la règle du consensus. Pour des questions d'inclusivité et d'appropriation par tous de ses conclusions, une nouvelle session devrait suivre une approche similaire. Il sera également opportun d'approfondir la question du format de la session extraordinaire. Un processus de préparation intensif couronné par une session formelle courte nous semble fournir des gages d'efficacité plus importants qu'une approche inverse.

Une importante thématique à l'ordre du jour de toute session extraordinaire sera bien entendu le mécanisme de désarmement. La communauté internationale a besoin de pouvoir s'appuyer sur des organes de désarmement opérationnels et performants afin d'être en mesure de relever les multiples défis auxquels elle est confrontée dans ce domaine. Dans ce contexte, le blocage de la Conférence

du désarmement (CD) est particulièrement préoccupant. Ceci car la CD occupe une place particulièrement importante dans la machinerie établie par la 1ère session extraordinaire de l'Assemblée, mais également parce que la Conférence est paralysée depuis maintenant vingt ans et que rien n'indique que ce blocage sera bientôt surmonté. Le constat concernant la Commission du désarmement de l'ONU n'est pour sa part pas fondamentalement différent.

Ces éléments nous amènent à conclure qu'une véritable discussion de fond portant sur le mécanisme du désarmement, sur le fonctionnement, la composition ou le mandat des organes auxquels j'ai fait référence, devient de plus en plus pressante.

Monsieur le Président,

Cette commission a adopté l'année dernière une résolution à l'occasion du 35ème anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), autre rouage essentiel du mécanisme de désarmement. Cette résolution comprend d'importantes mesures ayant pour fonction de répondre aux défis financiers conséquents auxquels l'Institut est confronté depuis maintenant plusieurs années.

La résolution prie le Secrétaire général de l'ONU dans un premier temps de présenter un plan de financement de l'Institut pour l'exercice biennal 2018-2019 incluant une augmentation de la contribution provenant du budget ordinaire de l'ONU, ceci à l'aune du rapport du Conseil consultatif pour les questions de désarmement de 2015.

Nous tenons à remercier le Secrétariat pour les efforts consentis afin de remplir ce mandat, et notamment pour l'évaluation interne effectuée afin de déterminer le niveau en personnel permanent nécessaire au fonctionnement de l'Institut. Nous espérons que la proposition de financement que le Secrétariat doit élaborer sur la base de cette évaluation sera approuvée par la 5<sup>ème</sup> Commission en l'état. Pour sa part, la Suisse poursuivra ses efforts en soutien d'UNIDIR dans cette phase de transition et dans l'attente que les mesures prévues dans la résolution deviennent effectives.

Monsieur le Président,

Notre attention a été attirée lors de cette session de la 1ère Commission sur les arriérés de paiement de la part des Etats parties concernant plusieurs traités de désarmement administrés par l'ONU. Nous saluons le fait qu'une solution semble avoir été trouvée concernant la prochaine Réunion des Etats parties de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel à Santiago du Chili. Au-delà de cette réunion particulière, il sera important d'établir un dialogue entre l'ONU et les conventions concernées afin d'assainir la situation et mettre en place les procédures nécessaires afin qu'elle ne puisse se répéter.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. Chair,

The Working Group tasked with considering the objectives and the agenda for the fourth Special Session of the General Assembly devoted to Disarmament held its first two meetings earlier this year. We welcome the content of these discussions, and would like to thank the Chairman of this process, the

distinguished representative of Ecuador, Mr. Fernando Luque, for the judicious way in which he has led this work.

Broadly speaking, the discussions have highlighted the interest in a fourth Special Session providing a forum for an exhaustive debate on all aspects of disarmament. If we believe that such a debate is both legitimate and necessary, some thirty years after the last Special Session, then it would seem appropriate to us to decide whether or not a process like this one should also have another objective: to lead to practical action in specific areas.

We hope that the Working Group's last meeting, which is planned for next year, will be able to bring this exercise to a successful conclusion. In this context, we identify two elements as particularly important. All of the Special Sessions that have been held to date have applied the consensus rule. In view of the inclusiveness and the universal adoption of its conclusions, a new session should follow a similar approach. It would also be appropriate to examine the format of the Special Session in greater depth. We believe that an intensive preparation process leading up to a short formal session would be more efficient than the reverse approach.

One key topic on the agenda of every Special Session will, of course, be the disarmament machinery. The international community must be able to rely on active and effective disarmament bodies if they are to be able take up the multiple challenges that they face in this area. With this in mind, the fact that the Conference on Disarmament (CD) remains in deadlock is particularly worrying. This is because the CD not only has a particularly important position in the machinery established by the first Special Session, but also because it has been paralysed for some 20 years now, with no sign that this situation can be corrected in the near future. Much the same can be said of the UN Disarmament Commission (UNDC).

These factors have lead us to conclude that it is becoming increasingly necessary to have a genuine, in depth discussion about our disarmament machinery, and about the working methods, compositions and mandates of the bodies I mentioned.

Mr. Chair,

Last year, this Committee adopted a resolution to mark the 35th anniversary of the United Nations Institute for Disarmament Research (UNIDIR), another essential cog in the disarmament machinery. This resolution set out a sequence of key measures in response to the financial challenges that the Institute has been facing for several years now.

The resolution calls upon the Secretary-General of the United Nations in the first instance to draw up a funding plan for the Institute for the 2018-19 two-year period, including an increase in the contribution drawn from the UN's regular budget, on the basis of the report issued by the Advisory Board on Disarmament Matters in 2015.

We would like to thank the Secretariat for its efforts to fulfil this mandate, and especially for the internal review it conducted to determine the size of the permanent staff required to ensure the functioning of the Institute. It is our hope that the funding proposal that the Secretariat will produce on the basis of the internal review will be adopted by the 5<sup>th</sup> Committee as issued. Meanwhile, Switzerland will continue its efforts to support UNIDIR in this transitional phase, and trusts that the measures set out in the resolution will prove effective.

Mr. Chair,

During this session of the 1st Committee, our attention has been drawn to the issue of late payments from States Parties concerning several disarmament treaties administered by the UN. We welcome

the fact that a solution seems to have been found concerning the upcoming Meeting of States Parties of the Convention on the Prohibition of Antipersonnel Landmines in Santiago de Chile. Beyond this specific meeting, it will be important to establish a dialogue between the UN and the concerned conventions to correct this situation and establish the required procedures to ensure that it cannot occur again.

Thank you.